

Fragilité du projet POCL

Comment un projet d'une telle ampleur peut-il reposer sur les piliers aussi fragiles ?

- . Une saturation de la ligne Paris Lyon actuelle non avérée
- . Un aménagement du territoire par la desserte de nombreuses villes moyennes proches.

Le modèle gravitaire utilisé privilégie les métropoles aux extrémités de ligne.

Peut-on le généraliser sur un territoire couvrant 5 régions et une quinzaine de villes moyennes proches ?

L'expert conforte les doutes émis sur les études de trafic

Croissance de trafic :

Schématiquement elle reposait pour :

- . 1/3 par la croissance du PIB
- . 2/3 par les LGV prévues au SNIT

Socio-économie :

Sa rentabilité provenait d'une surévaluation du temps par un coefficient multiplicateur de 2,69 non justifié.

Les 4,5 milliards obtenus représentent la quasi-totalité du tracé Ouest et la moitié du Médian.

Toutes ces hypothèses sont fortement remises en cause par l'expert.

Des impératifs

- . Réviser les hypothèses liées aux prévisions de trafic dans un cadre de transparence et d'indépendance

- . Questionner les modèles utilisés jusqu'à présent en tenant compte de la révision des critères en cours par la DATAR et le commissariat à la stratégie et à la prospective.
(le gain de temps est sur valorisé actuellement)

- . Tenir compte en termes monétarisés des valeurs sociales et environnementales :
 - La fragmentation et l'artificialisation du territoire
 - Les nuisances, le bruit, ...
 - Les pertes de terres agricoles et de leur production
 - Les pertes de biodiversité

En conclusion

- . POCL apparait comme un projet à 30, 40 ans, ...
- . Dégonfler la bulle POCL et l'emballlement qui s'en est suivi
- . Revenir au débat en termes de besoins ferroviaires pour les régions du grand Centre : Auvergne, Limousin, Centre, Bourgogne (population, économie, ...)
- . Réfléchir au train du futur, réseau et matériel (intermédiaire entre TET et TGV). Voir rapport Bianco et déclaration Duron.
- . Tourner la page de la LGV POCL et s'atteler à un projet concret et réaliste financièrement pour une coopération entre territoires, sans perdant.